

Conseil du Département de Mathématiques

extraordinaire et restreint du mardi 16 décembre 2008

Présents : P. Ailliot, M. Benyounès, H. Billard, D. Boivin, R. Buckdahn, P. Cardaliaguet, Y. Derriennic, G. Dethloff, A. Fardoun, Th. Giorgiutti, J-P Nicolas, F. Pène, F. Plantevin, C. Rainer, B. Saussol

Représentés : S. Bourgeois, T. Levasseur, M. Quincampoix, J. Huisman

Le conseil du Département de Mathématiques réuni le mardi 16 décembre 2008 a voté à l'unanimité les motions suivantes :

MOTION sur le statut des EC

Les conseils du département de Mathématiques et du laboratoire de Mathématiques UMR 6205, s'inquiètent gravement du projet de décret modifiant le statut des professeurs et maîtres de conférences qui met en cause la définition même de leurs missions et de leurs services. Ces missions ne peuvent être assurées valablement que dans un cadre garantissant l'indépendance des personnels notamment en ce qui concerne la valeur nationalement reconnue des diplômes et la qualité des travaux de recherche. Actuellement, la garantie de l'indépendance des universitaires par rapport aux différents pouvoirs locaux est établie par le statut national et la référence au Conseil National des Universités pour les carrières. Les conseils sont convaincus que cette indépendance, la liberté de recherche, l'égalité de droits et de devoirs de l'universitaire quel que soit son établissement, sont indispensables à l'efficacité de l'Université tant en recherche qu'en enseignement.

Les conseils du département de Mathématiques et du laboratoire de Mathématiques s'opposent à ce projet et demandent aux élus de l'Université de Brest, au Conseil d'administration et au président de soutenir ce mouvement d'opposition, car le déclassement des universitaires n'entraînera jamais un progrès des Universités.

Suite motion 1

Les membres du conseil de département de mathématiques appellent à une mobilisation contre le projet de modification du statut des enseignants-chercheurs. Ils sont prêts à retenir les notes des prochains examens dans le cadre d'une action collective avec les autres départements et UFR de l'université.

MOTION sur la réforme de la formation des enseignants

Concernant la réforme de la formation des enseignants et des concours de recrutement, les membres des conseils du département de Mathématiques et du laboratoire de Mathématiques sont persuadés que la réforme envisagée dégradera le niveau de formation des enseignants du primaire et du secondaire tant du point de vue de leur spécialité que de leur pratique pédagogique. Ils réaffirment la nécessité de maintenir un haut niveau disciplinaire pour les lauréats des concours de recrutement et ils déplorent la suppression du stage en responsabilité. Sur un plan social, ils condamnent la proposition d'allongement d'un an de la durée d'études sans rémunération.

En conséquence, ils demandent l'abandon du projet ministériel sous sa forme actuelle.

MOTION

Le conseil de département de mathématiques s'inquiète que le travail en cours dans les UFR et l'IUFM sur les maquettes d'habilitation des masters d'enseignement, ne soit pas fait sous la responsabilité des instances élues, conseils de département, conseils d'UFR et conseils centraux.

La séance est ouverte à 13h00 hres et est levée à 15h00.